

CONSTRUCTION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS POUR LE PERSONNEL DE LA CITÉ DE LA MER

Présentation le
7 décembre 2021

Intervenants :

Fabrice HENRY, Technicien
à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Véronique SUEUR, Chargée de mission clauses
sociales
à la MEF du Cotentin

Yann PERRON,
Directeur Astre Environnement



Un projet à valeurs sociétales



SOMMAIRE

- Contexte de la genèse de l'opération
- Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé
- Un groupement d'entreprises locales associé à des partenaires de l'insertion professionnelle



Contexte de la genèse de l'opération

Les bureaux des 30 salariés de la Cité de la Mer se trouvaient depuis le milieu des années 2000 dans des locaux vétustes situés sur le port.

Le Brexit nécessitant la séparation de la zone portuaire avec La Cité de la Mer a été le facteur accélérateur du rapprochement des salariés de leur lieu de travail.

Un moyen de leur offrir de meilleures conditions.

Il a fallu travailler sur un projet pour créer des locaux. Il y avait trois zones possibles. C'est la zone entrée des visiteurs, à l'intérieur de la grande halle, qui a été retenue.

Car si la Cité de la Mer fait partie des sites structurants passés dans le giron de l'Agglo Cotentin, celle-ci en a délégué la maîtrise d'ouvrage à Cherbourg-en-Cotentin.

Les réflexions de ce projet ont commencé en 2018 mais, dans ce bâtiment non pas classé mais inscrit aux Monuments historiques, on ne fait pas du tout ce que l'on veut. « Il a fallu les autorisations de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et des Bâtiments de France. L'architecte Gilles Peeters du cabinet Boisroux/Peeters Architectes Associés a dû présenter... neuf dossiers pour enfin décrocher l'autorisation.

Un projet moderne dans un Monument historique



Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé

Montant global de l'opération : 1,8 millions d'euros TTC
600 m² de bureaux (3.000 € TTC/ m²) construits en 10 mois

Financements :

Agglomération du Cotentin : de 982 000 €

Région Normandie : 601 000 €

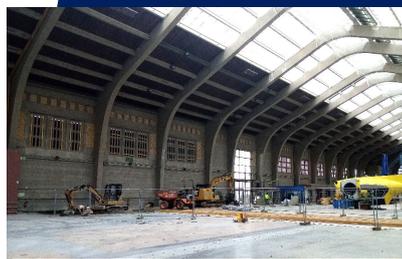
Etat (via la DETR) : 217 000 €

Les 600 m² de bureaux démontables, vissés sur une chappe de béton de 30 cm d'épaisseur, sont séparés en deux structures (sur deux niveaux chacune), reliés par une passerelle et un sas vitré, implantés de façon à conserver la perspective de la grande halle. Les façades et les vitres des bureaux sont habillées de film microperforé sérigraphié, support de communication.

Les matériaux utilisés ont été choisis pour un impact environnemental le plus faible. Les deux structures sont construites principalement en bois issu de forêts du Nord gérées durablement. L'isolant est en laine de bois. Plus atypique, les murs qui séparent chaque bureau du couloir sont construits à l'aide de briques en terre crue. Trois mille briques ont été façonnées à Saint-André-de-Bohon à partir de différentes terres extraites à Lieusaint.

Les bureaux bénéficient d'un système de chauffage peu énergivore et innovant : une ventilation à air pulsé, chauffé par une batterie électrique, et sont équipés d'un éclairage LED par détection de présence.

Un système de chauffage innovants et des matériaux naturels pour un confort d'usage optimal



Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé

Perpectives et photos de chantier



Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé

Perpectives et photos de chantier



Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé

Perpectives et photos de chantier



Un projet respectueux de l'environnement avec un coût global maîtrisé

Perpectives et photos de chantier

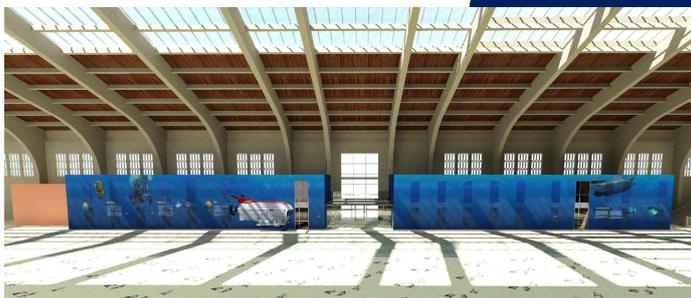


Un groupement d'entreprises locales associé à des partenaires de l'insertion professionnelle

Une double ambition de développement durable sur les aspects social et écologique développée avec la Mef du Cotentin, Astre environnement et Enerterre.

Un groupement de dix entreprises locales présidé par AMC Folliot, entreprise valonnaise qui réalise les planchers et menuiseries extérieures et intérieures. L'entreprise Leduc était en charge du terrassement, Selca de l'électricité et plomberie, Gauthier pour la plâtrerie, Viger pour peintures et sols, etc.

Quelques chiffres :
920 heures de travail d'insertion prévues et réparties dans les différentes entreprises. Au total, une quinzaine de personnes en insertion ont travaillé sur ce chantier, qui n'avaient, pour la plupart, jamais touché une truelle.



Une expérience d'insertion professionnelle réussie à renouveler

MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS INSERTION ET ACHATS RESPONSABLES

Un montage en étapes

- **Juin 2020** : Sollicitation de la facilitatrice par le maître d'ouvrage
- **Été 2020** :
 - Étude des solutions envisageables avec les techniciens et les services achats
 - Sourcing des partenaires ESS potentiellement partenaires
- **Septembre 2020** :
 - Proposition d'une solution «clés en main» pour la future entreprise attributaire
 - Écriture du modèle de rédaction
- **Décembre 2020** :
 - Attribution du marché
 - Acceptation de la solution «clé en main» par l'entreprise
- **Janvier 2021** : Ordre de service
- **Avril 2021** : début de la réalisation des objectifs d'insertion par le groupement d'entreprises
- **Juin et juillet 2021** : formation des salariés de l'ACI avec ENERTERRE puis production sur chantier

De multiples apports qui montrent la pertinence du projet

- Les chiffres clés :
 - 1 531h d'insertion réalisées sur un objectif de 960h
 - 335h réalisées par les entreprises privés directement
 - 1196h réalisées par l'ACI (dont 165h de formation)
- La double montée en compétence pour les structures de l'ESS :
 - S'impliquer sur une nouvelle forme de projet pour ENERTERRE : un marché public de construction
 - Professionnaliser des salariés en insertion et des encadrants sur un nouveau savoir-faire et accroître les possibilités d'insertion professionnelle
- Travail en coactivité ESS/entreprises privées
 - Pour une meilleure connaissance mutuelle
 - Dans des conditions de productivité et de qualité qu'ont découvert ces entreprises.
 - Nécessité d'adaptation mais cela n'a pas nui à la réalisation

Un retour d'expérience positif

Des pistes de travail pour essayer cette action

- Anticiper l'inscription de clause sociale et environnementale dans le travail de préparation du besoin et du marché
- Avoir la connaissance la plus large et fine possible des acteurs locaux de l'ESS ou réseaux
- Travailler le projet en co-construction avec les partenaires directement impliqués : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, structure ESS, entreprise, facilitateur
- Faire confiance au savoir-faire et au professionnalisme des entreprises de l'ESS

Les bonnes pratiques à retenir



**CONSTRUCTION DE
LOCAUX ADMINISTRATIFS POUR LE
PERSONNEL DE LA CITÉ DE LA MER**

Un projet à valeurs sociétales

*Présentation
le 7 décembre 2021*

LA CITÉ DE LA MER
leCotentin
mef
Maison de l'Emploi et de la Formation en Cotentin
Energie
CHERBOURG en Cotentin
CBAA
amc
Folkart